

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 1^{er} juin à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. LEMAIRE Antoine, Maire.

Etaient présents :

MM. LEMAIRE, CAMUS, MARTINET, MACADRÉ, FERGEAU, GRIMPLET, SOULIER, VENANT-VALERY

Mmes, WAITASRECK, BOCK, BRENOT, MARTINET
 formant la majorité des membres en exercice.

Absent :

M. CHILD qui donne pouvoir à Monsieur Macadré,
 MM. HATTERER, LEGRAND

Monsieur Macadré est élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier procès-verbal
2. Délibération travaux de peinture
3. Délibération vente de parcelle à un particulier
4. Questions diverses

1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 04 mai 2023

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

2 / Délibération travaux de peinture (délibération 2023-06-13D) :

Suite aux dégâts des eaux, avant la réfection de la toiture, plusieurs plafonds et murs du bâtiment de Mairie sont à rénover.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise MAZIER pour une valeur de 7637.50€ HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- Accepte le devis présenté,
- Autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

3 / Délibération vente de parcelle à un particulier (Délibération 2023-06-14D) :

Monsieur le Maire rappelle qu'une proposition d'un particulier a été faite pour l'achat d'une parcelle de terrain de la commune, d'environ 22m², à la ferme des Baslieux.

Le Conseil Municipal fait une proposition à 100 € du mètre carré.

L'acquéreur ne souhaitant pas acheter à ce prix, fait une proposition à 50 € du mètre carré.

Après avoir pris connaissance de toutes les informations,

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité des présents de ne pas accepter l'offre de l'acquéreur.

VOTE : Contre : 13 Abstention : 0 Pour : 0

4 / Questions diverses :

- Salle d'activité : la démolition du local dans la cour aura lieu avant l'été, la consultation des entreprises pour la construction de la future salle devrait être faite en septembre. L'ouverture de celle-ci est prévue en septembre 2024.
- Église : une subvention de 6100€ de la DRAC a été accordée pour l'étude préalable de la réfection de l'Église.
Actuellement la Fondation du Patrimoine a reçu 7940€ de dons pour aider à la restauration de l'Église (les dons seront reversés à la fin des travaux).
- Chauffage cabinet médical : nous avons reçu un devis afin de changer le système de chauffage du cabinet médical car celui-ci est actuellement relié à l'école, il est donc nécessaire de passer à un système individuel. Le devis s'élève à 8600€ HT, d'autres devis sont en attente de réception et le projet fera l'objet d'une demande de subvention.
- Un recensement de la population aura lieu du 18 janvier 2024 au 24 février 2024.

Tour de table :

- Madame Waitasreck informe que le professeur de circuit training est remplacé jusque fin juin suite à sa blessure.
- Madame Brenot annonce que la Chorale fait une représentation le vendredi 23 juin à l'église de Guyancour à 20h00.
- Monsieur Camus a renégocié le contrat Orange, englobant maintenant les appels sur téléphones portables dans le forfait.
- Monsieur Fergeau informe que la journée porte ouverte du collège sera le 24 juin de 9h à 12h.

Prochain Conseil Municipal prévu le 07 septembre 2023.

La séance est levée à 21h40.

A. LEMAIRE	N. BOCK	M. BRENOT	R. CAMUS	G. CHILD ABS
S. FERGEAU	J. GRIMPLET	C. HATTERER ABS	G. LEGRAND ABS	J. MACADRÉ
A. MARTINET	C. MARTINET	J-B SOULIER	C. VENANT- VALERY	A. WAITASRECK